

COMMUNE DE BRASSEUSE

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 18/05/2018 à 18 h30

Après convocation légale envoyée le 14/05/2018, la réunion s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Maxime ACCIAI, maire.

Monsieur le maire vérifie les conditions de quorum : 6 présents

Présents : Maxime Acciai, Amaddio Acciai, Gisèle Lévêque, Chantal Torcheux, Odile Acciai, Robert Feyt

Absent excusé : néant

Pouvoir : néant

Nomination du secrétaire de séance : Madame Gisèle LEVEQUE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

1 – Délibération n° 2018/345

OBJET : Changement de l'ordinateur de la mairie

2- Délibération n° 2018/346

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A MONSIEUR PACCAUD pour TRAVAUX D'ECLAIRAGE DE LA SENTE PIETONNE DANS LE NOUVEAU CIMETIERE –mise aux normes et économies d'énergie – dossier accessibilité

3-Délibération n° 2018/347

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A MADAME LEFEBVRE pour TRAVAUX D'ECLAIRAGE DE LA SENTE PIETONNE DANS LE NOUVEAU CIMETIERE –mise aux normes et économies d'énergie – dossier accessibilité

4-Délibération n° 2018/348

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A MONSIEUR BASCHER pour TRAVAUX D'ECLAIRAGE DE LA SENTE PIETONNE DANS LE NOUVEAU CIMETIERE –mise aux normes et économies d'énergie – dossier accessibilité

5-Délibération n° 2018/349

OBJET : VENTE DES TENTES COMMUNALES

6- Délibération n° 2018/350

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

7- Délibération n° 2018/351

OBJET : DOTATION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

8-Délibération n° 2018/352

OBJET : COMMUNAUTE DE COMMUNES DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE EAU ET ASSAINISSEMENT

9-Délibération n° 2018/353

OBJET : PARC NATUREL REGIONAL OISE PAYS DE France
DESIGNATION DES DELEGUES

10- Délibération n° 2018/354

OBJET : implantation de sentes piétonnes au nouveau cimetière – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL- normes et accessibilité

11- Délibération n° 2018/355

OBJET : implantation de sentes piétonnes au nouveau cimetière – DEMANDE DE SUBVENTION DETR- normes et accessibilité

12- Délibération n° 2018/356

OBJET : implantation de sentes piétonnes au nouveau cimetière – DEMANDE DE SUBVENTION M.BASCHER- normes et accessibilité

13- Délibération n° 2018/357

OBJET : implantation de sentes piétonnes au nouveau cimetière – DEMANDE DE SUBVENTION M.BASCHER- normes et accessibilité

14- Délibération n° 2018/358

OBJET : implantation de sentes piétonnes au nouveau cimetière – DEMANDE DE SUBVENTION MME LEFEBVRE- normes et accessibilité

15- DM N° 1- 2018/359 Révision de crédits

16- DM N°2 -2018/360 Mouvement de crédits

17-Délibération n° 2018/361

OBJET : ADICO- mise à jour du contrat de maintenance informatique de la commune

18- Délibération 2018/362

OBJET : DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE BRASSEUSE AVEC TRANSFERT DE BIENS FINANCIERS ET FONCIERS AUX COMMUNES DE ROBERVAL ET VILLENEUVE SUR VERBERIE

19- Délibération n°2018/363

OBJET : implantation de sentes piétonnes au nouveau cimetière – DEMANDE DE SUBVENTION M COURTIAL- normes et accessibilité

20-Délibération n°2018/364

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A MONSIEUR WOERTH pour TRAVAUX D'ECLAIRAGE DE LA SENTE PIETONNE DANS LE NOUVEAU CIMETIERE –mise aux normes et économies d'énergie – dossier accessibilité

21-Délibération n°2018/365

OBJET : implantation de sentes piétonnes au nouveau cimetière – DEMANDE DE SUBVENTION M WOERTH- normes et accessibilité

22-Délibération n°2018/366

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A MONSIEUR COURTIAL pour TRAVAUX D'ECLAIRAGE DE LA SENTE PIETONNE DANS LE NOUVEAU CIMETIERE –mise aux normes et économies d'énergie – dossier accessibilité

Divers :

SEZEO : un courrier sera envoyé, la commune ne donne pas la compétence Eclairage Public, ayant un contrat de maintenance entretien avec un prestataire.

ECOLE :

RPI Rully : téléphoner à la mairie pour savoir si le protocole de rattachement avance

RPC Villeneuve sur Verberie : attente du contact de la commission des écoles de Villeneuve.

GENDARMERIE NATIONALE :

Une demande de survol de la commune dans le cadre d'enquêtes judiciaires ou administratives est faite par mail auprès de Monsieur le maire et la Gendarmerie demande une autorisation écrite. Un courrier sera envoyé donnant l'accord.

Accident et arrêt de travail de l'agent technique de la commune :

Suite à l'arrêt de travail de l'agent technique, monsieur le maire propose de demander un devis à une entreprise pour la tonte des espaces en herbe de la commune, en attendant la reprise de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Ont signé au Registre des Délibérations les membres présents

Pour extrait conforme au registre des Délibérations de la Commune de Brasseuse, le 18/05/2018

